

28 mai 1839

MANDEMENT

DE

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE MONTREAL, ORDONNANT DES PRIÈRES POUR LA PAIX.

IGNACE BOURGET, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique,
Evêque de Montréal, etc., etc., etc.

*Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses et à tous les
Fidèles de notre Diocèse, Salut et Bénédiction en N. S. J. C.*

Nous nous empressons, N. T. C. F., de vous informer que N. S. P. le Pape adressait, le 27 avril dernier, à tous les Evêques du monde, une Lettre Encyclique, qui respire la charité la plus tendre et la plus compatissante.

Ce tendre Père commence par souhaiter au monde entier, avec toute l'effusion de la joie pascalle, cette *heureuse paix* que Notre Seigneur Jésus-Christ annonçait à ses disciples, après avoir, par sa sainte résurrection, vaincu la mort et détruit la tyrannie du démon.

Puis, comme le cri sinistre d'une grande guerre se faisait entendre à ses oreilles, toujours ouvertes aux gémissements des peuples, il exprime le sentiment de douleur qu'excite dans son cœur paternel le spectacle des nations catholiques qui se font la guerre.

Tenant la place de celui qui, sortant du sein de la Vierge Immaculée, a annoncé, par la voix de ses Anges, la paix aux hommes de bonne volonté, et qui, en remontant au Ciel, laissa la paix à ses Disciples, il fait des vœux ardents pour rétablir la paix parmi ses enfants. Aussi, répète-t-il avec instance cet heureux souhait : *Que la paix soit avec vous ! Pax vobis ! Pax vobis !*

C'est avec ces paroles de paix qu'il s'adresse à tous les Evêques, pour les inviter à exciter les pieux fidèles, dans toutes les parties du monde, à élever leurs prières vers le Dieu tout-puissant, afin qu'il donne à tous sa paix si désirée.

Il s'est déjà acquitté de ce devoir pastoral, en ordonnant que, dans tous les Etats-Pontificaux, des prières publiques soient adressées au Père des miséricordes. Mais cela ne suffit pas pour satisfaire les besoins de son cœur paternel. Voilà pourquoi il veut avoir recours aux prières de l'Eglise tout entière.